

Connaître la langue de Dicks

Le LSAP, Déi Gréng et l'ASTI ont pris position sur le «scoop» donné mardi à la Chambre de commerce par Luc Frieden.

Mardi, dans la cadre d'une conférence à la Chambre de commerce, le ministre de la Justice, Luc Frieden, a donné des précisions sur les conditions à remplir pour obtenir la nationalité luxembourgeoise.

«Scoop et/ou simple déblocage?», s'interroge l'ASTI qui, dans un communiqué résumé, ainsi les déclarations du ministre de la Justice: «D'une part, les connaissances actives de luxembourgeois pourraient être inférieures aux connaissances passives. C'est ainsi que le candidat devrait comprendre par exemple ce qui se dit au journal télé et parler de situations quotidiennes familiales ou de travail».

L'association note encore que le ministre ayant fait un lien avec le cadre linguistique du Conseil de l'Europe, il faudra préciser à quel niveau normé se situeront effective-

ment les exigences imposées aux candidats à la nationalité.

C'est aussi à travers un communiqué que le LSAP a fait connaître une première prise de position, alors qu'un débat plutôt vif l'oppose à son partenaire de coalition CSV.

► Enseigner le luxembourgeois

«La fraction parlementaire du LSAP prend acte des récentes propositions du ministre de la Justice sur les connaissances de luxembourgeois minimales pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise, respectivement de la double nationalité», lit-on dans ce communiqué.

Pour le groupe socialiste, «il est clair que ces propositions auront d'importantes conséquences sur l'enseignement du luxembourgeois. Il faudra mettre en place les infra-

structures et le personnel formé pour répondre aux exigences de cet enseignement diversifié. Les méthodes pour tester les connaissances passives et actives de la langue doivent être développées».

Le LSAP «exige qu'un paquet complet de mesures en faveur de l'enseignement du luxembourgeois soit immédiatement proposé», affirmant que faute de telles mesures «l'obtention de la nationalité luxembourgeoise restera pour beaucoup d'intéressés de la pure théorie».

Felix Braz (Déi Gréng) souhaite la présence de la ministre de l'Éducation nationale au sein de la commission juridique «pour entendre ses explications quant aux exigences en matière de connaissances linguistiques posées aux futurs candidats et candidates à la nationalité luxembourgeoise».